

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006747800038	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CC COMTAL LOT ET TRUYERE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : DIRECTION GENERALE DES FINANCES
PUBLIQUES TRESORERIE ESPALION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMTAL LOT ET TRUYERE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	48
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A10 - Etat des travaux en régie	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	66

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

67

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

68

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 267 423,20	G 2 525 408,59	G-A 257 985,39
	Section d'investissement	B 2 173 040,73	H 2 029 027,34	H-B -144 013,39

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 413 696,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 382 084,62 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 440 463,93	Q= G+H+I+J 6 350 216,60	=Q-P 1 909 752,67

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 245 193,46	L 802 874,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 245 193,46	= K+L 802 874,60

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 267 423,20	= G+I+K 2 939 104,64	671 681,44
	Section d'investissement	= B+D+F 4 418 234,19	= H+J+L 4 213 986,56	-204 247,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 685 657,39	= G+H+I+J+K+L 7 153 091,20	467 433,81

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 245 193,46	L 802 874,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	802 874,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	81 558,54	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 940,83	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 081 694,09	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	655 940,00	404 402,46	48 893,39	0,00	202 644,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	387 000,00	376 914,72	3 378,83	0,00	6 706,45
014	Atténuations de produits	170 000,00	162 067,00	0,00	0,00	7 933,00
65	Autres charges de gestion courante	14 000,00	12 059,77	0,00	0,00	1 940,23
Total des dépenses de gestion courante		1 226 940,00	955 443,95	52 272,22	0,00	219 223,83
66	Charges financières	176 000,00	64 011,53	50 392,03	0,00	61 596,44
67	Charges exceptionnelles	34 000,00	21 664,08	0,00	0,00	12 335,92
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 156,05				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 444 096,05	1 041 119,56	102 664,25	0,00	300 312,24
023	Virement à la section d'investissement	450 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 125 000,00	1 123 639,39			1 360,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 575 000,00	1 123 639,39			451 360,61
TOTAL		3 019 096,05	2 164 758,95	102 664,25	0,00	751 672,85
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 027 000,00	1 964 085,61	0,00	0,00	62 914,39
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 400,00	2 361,51	0,00	0,00	38,49
Total des recettes de gestion courante		2 043 400,00	1 966 447,12	0,00	0,00	76 952,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	7 240,24	0,00	0,00	2 759,76
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 053 400,00	1 973 687,36	0,00	0,00	79 712,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections	552 000,00	551 721,23			278,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		552 000,00	551 721,23			278,77
TOTAL		2 605 400,00	2 525 408,59	0,00	0,00	79 991,41
Pour information		413 696,05				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	137 188,93	42 162,69	81 558,54	13 467,70
21	Immobilisations corporelles	761 531,77	415 678,97	81 940,83	263 911,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 031 509,29	597 810,82	2 081 694,09	352 004,38
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 930 229,99	1 055 652,48	2 245 193,46	629 384,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	566 000,00	565 667,02	0,00	332,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	69 001,63			
	Total des dépenses financières	635 001,63	565 667,02	0,00	69 334,61
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 565 231,62	1 621 319,50	2 245 193,46	698 718,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	552 000,00	551 721,23		278,77
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	552 000,00	551 721,23		278,77
	TOTAL	5 117 231,62	2 173 040,73	2 245 193,46	698 997,43
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 802 147,00	730 129,50	802 874,60	269 142,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	208 000,00	0,00	0,00	208 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	25 258,45	0,00	-25 258,45
	Total des recettes d'équipement	2 010 147,00	755 387,95	802 874,60	451 884,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 160 147,00	905 387,95	802 874,60	451 884,45
021	Virement de la section d'exploitation (2)	450 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 125 000,00	1 123 639,39		1 360,61
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 575 000,00	1 123 639,39		451 360,61
	TOTAL	3 735 147,00	2 029 027,34	802 874,60	903 245,06
	Pour information	1 382 084,62			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	453 295,85		453 295,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	380 293,55		380 293,55
014	Atténuations de produits	162 067,00		162 067,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 059,77		12 059,77
66	Charges financières	114 403,56	0,00	114 403,56
67	Charges exceptionnelles	21 664,08	0,00	21 664,08
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 123 639,39	1 123 639,39
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 143 783,81	1 123 639,39	2 267 423,20

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 267 423,20
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	551 721,23	551 721,23
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	565 667,02	0,00	565 667,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	42 162,69	0,00	42 162,69
21	Immobilisations corporelles (6)	415 678,97	0,00	415 678,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	597 810,82	0,00	597 810,82
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 621 319,50	551 721,23	2 173 040,73

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 173 040,73
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 964 085,61		1 964 085,61
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 361,51		2 361,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 240,24	551 721,23	558 961,47
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 973 687,36	551 721,23	2 525 408,59

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	413 696,05
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 939 104,64
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	730 129,50	0,00	730 129,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	25 258,45	0,00	25 258,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 123 639,39	1 123 639,39
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		755 387,95	1 123 639,39	1 879 027,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 382 084,62
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	150 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 411 111,96
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	655 940,00	404 402,46	48 893,39	0,00	202 644,15
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	310 000,00	204 685,96	42 067,28	0,00	63 246,76
6062	Produits de traitement	10 000,00	11 672,25	0,00	0,00	-1 672,25
6063	Fournitures entretien et petit équipt	50 000,00	25 588,53	670,58	0,00	23 740,89
6064	Fournitures administratives	500,00	45,00	0,00	0,00	455,00
6066	Carburants	29 000,00	24 281,98	0,00	0,00	4 718,02
611	Sous-traitance générale	100 000,00	68 074,08	6 155,53	0,00	25 770,39
6132	Locations immobilières	1 100,00	1 053,11	0,00	0,00	46,89
6135	Locations mobilières	0,00	150,00	0,00	0,00	-150,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	916,70	0,00	0,00	9 083,30
61523	Entretien, réparations réseaux	340,00	0,00	0,00	0,00	340,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	6 653,47	0,00	0,00	3 346,53
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	15 371,37	0,00	0,00	-5 371,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	947,00	0,00	0,00	1 053,00
6156	Maintenance	9 000,00	5 108,25	0,00	0,00	3 891,75
6161	Multirisques	8 000,00	7 954,68	0,00	0,00	45,32
6168	Autres	8 000,00	8 165,75	0,00	0,00	-165,75
617	Etudes et recherches	70 000,00	6 122,14	0,00	0,00	63 877,86
618	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	300,00	0,00	0,00	700,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	1 845,41	0,00	0,00	8 154,59
6236	Catalogues et imprimés	0,00	372,00	0,00	0,00	-372,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	15,50	0,00	0,00	-15,50
6257	Réceptions	0,00	652,03	0,00	0,00	-652,03
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	6 381,55	0,00	0,00	618,45
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	754,39	0,00	0,00	245,61
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	0,00	484,75	0,00	0,00	-484,75
63512	Taxes foncières	0,00	22,00	0,00	0,00	-22,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	2 882,88	0,00	0,00	-1 882,88
63514	Taxe sur les véhicules de société	0,00	399,76	0,00	0,00	-399,76
6358	Autres droits	3 000,00	3 001,92	0,00	0,00	-1,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	387 000,00	376 914,72	3 378,83	0,00	6 706,45
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	380 000,00	367 635,38	0,00	0,00	12 364,62
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	9 279,34	3 378,83	0,00	-5 658,17
014	Atténuations de produits (4)	170 000,00	162 067,00	0,00	0,00	7 933,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	170 000,00	162 067,00	0,00	0,00	7 933,00
65	Autres charges de gestion courante	14 000,00	12 059,77	0,00	0,00	1 940,23
6541	Créances admises en non-valeur	13 000,00	12 058,44	0,00	0,00	941,56
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,33	0,00	0,00	-1,33
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 226 940,00	955 443,95	52 272,22	0,00	219 223,83
66	Charges financières (b) (5)	176 000,00	64 011,53	50 392,03	0,00	61 596,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	125 000,00	116 936,18	0,00	0,00	8 063,82
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	51 000,00	-52 924,65	50 392,03	0,00	53 532,62
67	Charges exceptionnelles (c)	34 000,00	21 664,08	0,00	0,00	12 335,92
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	34 000,00	21 664,08	0,00	0,00	12 335,92
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	7 156,05				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 444 096,05	1 041 119,56	102 664,25	0,00	300 312,24
023	Virement à la section d'investissement	450 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 125 000,00	1 123 639,39			1 360,61
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 125 000,00	1 123 639,39			1 360,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 575 000,00	1 123 639,39			451 360,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 575 000,00	1 123 639,39			451 360,61

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 019 096,05	2 164 758,95	102 664,25	0,00	751 672,85
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 532,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 027 000,00	1 964 085,61	0,00	0,00	62 914,39
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 700 000,00	1 675 031,12	0,00	0,00	24 968,88
706121	Redevance modernisation des réseaux	170 000,00	156 531,00	0,00	0,00	13 469,00
70613	Participations assainissement collectif	117 000,00	97 500,00	0,00	0,00	19 500,00
7068	Autres prestations de services	30 000,00	23 988,85	0,00	0,00	6 011,15
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	10 000,00	11 034,64	0,00	0,00	-1 034,64
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 400,00	2 361,51	0,00	0,00	38,49
7588	Autres	2 400,00	2 361,51	0,00	0,00	38,49
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 043 400,00	1 966 447,12	0,00	0,00	76 952,88
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	7 240,24	0,00	0,00	2 759,76
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	0,00	309,80	0,00	0,00	-309,80
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	14,00	0,00	0,00	-14,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 954,67	0,00	0,00	-4 954,67
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	1 961,77	0,00	0,00	8 038,23
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 053 400,00	1 973 687,36	0,00	0,00	79 712,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	552 000,00	551 721,23			278,77
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	552 000,00	551 721,23			278,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		552 000,00	551 721,23			278,77
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 605 400,00	2 525 408,59	0,00	0,00	79 991,41
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		413 696,05				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	137 188,93	42 162,69	81 558,54	13 467,70
2031	Frais d'études	137 188,93	41 142,69	81 558,54	14 487,70
2033	Frais d'insertion	0,00	1 020,00	0,00	-1 020,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	761 531,77	415 678,97	81 940,83	263 911,97
21311	Bâtiments d'exploitation	50 000,00	31 639,80	9 368,60	8 991,60
21532	Réseaux d'assainissement	231 698,50	161 268,70	69 465,23	964,57
2155	Outillage industriel	17 056,27	9 511,47	0,00	7 544,80
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	152 777,00	24 969,00	2 777,00	125 031,00
2182	Matériel de transport	300 000,00	184 790,00	330,00	114 880,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	3 500,00	0,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 031 509,29	597 810,82	2 081 694,09	352 004,38
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 031 509,29	597 810,82	2 081 694,09	352 004,38
Total des dépenses d'équipement		3 930 229,99	1 055 652,48	2 245 193,46	629 384,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	566 000,00	565 667,02	0,00	332,98
1641	Emprunts en euros	450 000,00	450 905,75	0,00	-905,75
1681	Autres emprunts	2 000,00	1 637,40	0,00	362,60
1687	Autres dettes	114 000,00	113 123,87	0,00	876,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	69 001,63			
Total des dépenses financières		635 001,63	565 667,02	0,00	69 334,61
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 565 231,62	1 621 319,50	2 245 193,46	698 718,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	552 000,00	551 721,23		278,77
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	552 000,00	551 721,23		278,77
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	266 181,98	266 179,75		2,23
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	26 168,92	26 168,92		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 999,76	29 002,23		-2,47
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	135 834,83	135 834,83		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 871,52	2 871,52		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	8 786,20	8 786,20		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	3 545,51	3 545,51		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	79 418,95	79 332,27		86,68
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	192,33	0,00		192,33
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		552 000,00	551 721,23		278,77
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 117 231,62	2 173 040,73	2 245 193,46	698 997,43
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 802 147,00	730 129,50	802 874,60	269 142,90
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 581 663,00	604 067,50	798 374,60	179 220,90
1313	Subv. équipt Départements	199 818,00	105 396,00	4 500,00	89 922,00
1318	Autres subventions d'équipement	20 666,00	20 666,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	208 000,00	0,00	0,00	208 000,00
1641	Emprunts en euros	208 000,00	0,00	0,00	208 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	25 258,45	0,00	-25 258,45
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	25 258,45	0,00	-25 258,45
Total des recettes d'équipement		2 010 147,00	755 387,95	802 874,60	451 884,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 160 147,00	905 387,95	802 874,60	451 884,45
021	Virement de la section d'exploitation	450 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 125 000,00	1 123 639,39		1 360,61
28031	Frais d'études	10 574,92	11 483,71		-908,79
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 427,79	0,00		1 427,79
28128	Aménagement Autres terrains	4 495,62	4 495,62		0,00
28131	Bâtiments	0,00	765,49		-765,49
28135	Installations générales, agencements, ..	178 457,75	178 457,75		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 147,93	1 147,93		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	53 217,91	53 217,91		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	201 043,19	201 428,38		-385,19
28154	Matériel industriel	1 144,19	1 101,53		42,66
28155	Outillage industriel	916,43	414,21		502,22
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 707,64	3 707,64		0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	763,72	763,72		0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	53 168,55	51 809,58		1 358,97
28175	Matériel et outillage technique (mad)	610 162,77	610 074,33		88,44
28178	Autres immos corporelles (mad)	973,21	973,21		0,00
28182	Matériel de transport	3 392,76	3 392,76		0,00
28184	Mobilier	59,70	59,70		0,00
28188	Autres	345,92	345,92		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 575 000,00	1 123 639,39		451 360,61
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 575 000,00	1 123 639,39		451 360,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 735 147,00	2 029 027,34	802 874,60	903 245,06
Pour information		1 382 084,62			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 539 838,47									
1641 Emprunts en euros (total)					8 539 838,47									
00000775246	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	18/07/2016		31/01/2019	262 794,09	F		1,100	1,178		S	X Echéance constante		A-1
00001533213	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	03/04/2018		31/01/2019	194 031,63	F		1,500	1,547		T	X Echéance constante		A-1
00002189653	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	15/11/2019		31/03/2020	1 555 221,10	F		0,650	0,655		T	X Echéance constante		A-1
00002189740	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	12/03/2020		30/06/2020	1 500 000,00	F		0,880	0,885		T	X Echéance constante		A-1
00002675045	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	29/12/2020		31/12/2021	147 748,40	F		1,640	1,641		A	X Echéance constante		A-1
2000098	Société CAISSE EPARGNE	09/05/2000		01/02/2001	474 735,26	V		4,560	2,433		A	X Echéance constante		A-1
98457508153	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	19/12/2016		30/10/2019	75 246,60	F		1,090	1,042		A	X Echéance constante		A-1
BOZOULS ORTHOLES	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	26/05/2004		31/08/2004	160 000,00	F		4,480	4,137		T	X Echéance constante		A-1
BOZOULS RD 988	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	23/07/2003		31/07/2004	200 000,00	F		1,676	2,499		A	X Echéance constante		A-1
CALMONT LES PLOS - STEP2	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	29/05/2015		30/05/2016	1 019 380,00	F		3,000	3,481		A	X Echéance constante		A-1
CAMPUAC	Société CAISSE EPARGNE	30/06/2010		30/08/2010	200 000,00	F		3,370	4,182		A	X Echéance constante		A-1

CC COMTAL LOT ET TRUYERE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMTAL LOT ET TRUYERE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ESPALION ST COME TRANCHE 1 STEP	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	09/09/2010		15/11/2010	800 000,00	F		3,750	3,751		A	X Echéance constante		A-1
ESTAING	ADMINISTRATION CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2014		01/01/2016	300 000,00	V		1,750	2,005		A	X Echéance constante		A-1
ESTAING DEXIA	SA DEXIA SOFAXIS SOFCAP	27/12/2011		01/02/2013	600 000,00	F		5,240	5,635		A	X Echéance constante		A-1
GABRIAC	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	07/04/2005		31/03/2006	40 000,00	R		4,110	3,735		A	X Echéance constante		A-1
LE CAYROL	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	23/10/2006		01/04/2007	70 000,00	F		4,280	4,588		A	X Echéance constante		A-1
LE NAYRAC 5e TRANCHE	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	16/12/2016		31/01/2017	200 000,00	F		1,490	1,521		M	X Echéance constante		A-1
MON517842EUR/0518556/001	Société BANQUE POSTALE	09/10/2017		01/01/2019	190 970,95	F		1,410	1,473		T	X Echéance constante		A-1
MON529341EUR/0530550/001/1	Société BANQUE POSTALE	30/11/2015		01/01/2019	249 710,44	F		1,910	1,958		M	X Echéance constante		A-1
MONTROZIER GRILOUDAS	ADMINISTRATION CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2012		01/12/2013	150 000,00	F		3,950	4,600		A	X Echéance constante		A-1
MONTROZIER GRILOUDAS RESEAUX ET STATIONS	Société CREDIT MUTUEL RODEZ	22/10/2012		30/12/2012	150 000,00	F		4,150	4,660		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CC COMTAL LOT ET TRUYERE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMTAL LOT ET TRUYERE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					574 561,00									
1681 Autres emprunts (total)					24 561,00									
CAMPUAC	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29/10/2009		15/12/2010	17 192,70	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
CAMPUAC	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29/10/2009		20/04/2012	7 368,30	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					550 000,00									
AVANCE BG	COLLECTIVITE COMMUNAUTE DE COMMUNES COMTAL LOT ET TRUYERE Assainissement	04/06/2016		15/11/2016	550 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					9 114 399,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 440 737,24					450 905,75	116 936,18	0,00	53 392,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 440 737,24					450 905,75	116 936,18	0,00	53 392,03
00000775246		0,00	A-1	166 128,45	7,58	F		1,178	19 759,61	1 990,57	0,00	766,50
00001533213		0,00	A-1	131 824,91	9,33	F		1,547	12 816,64	2 097,76	0,00	335,05
00002189653		0,00	A-1	1 090 599,70	9,00	F		0,655	117 289,38	7 565,78	0,00	19,69
00002189740		0,00	A-1	1 238 461,82	16,25	F		0,885	70 588,63	11 287,13	0,00	30,27
00002675045		0,00	A-1	132 276,53	21,00	F		1,641	5 241,41	2 255,29	0,00	6,03
2000098		0,00	A-1	47 174,80	1,50	V		2,433	23 342,33	493,33	0,00	1 230,95
98457508153		0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,042	15 344,27	150,37	0,00	0,00
BOZOULS ORTHOLES		0,00	A-1	5 304,21	0,42	F		4,137	10 535,44	109,44	0,00	4,25
BOZOULS RD 988		0,00	A-1	47 676,39	4,58	F		2,499	9 076,02	936,41	0,00	335,16
CALMONT LES PLOS - STEP2		0,00	A-1	683 010,89	11,42	F		3,481	46 666,86	22 133,56	0,00	12 209,77
CAMPUAC		0,00	A-1	16 146,56	0,67	F		4,182	15 620,16	1 070,54	0,00	182,89
ESPALION ST COME TRANCHE 1 STEP		0,00	A-1	528 980,00	14,92	F		3,751	25 830,00	20 805,38	0,00	2 534,70
ESTAING		0,00	A-1	240 000,00	31,08	V		2,005	7 500,00	3 712,50	0,00	7 200,00
ESTAING DEXIA		0,00	A-1	546 545,46	32,17	F		5,635	6 192,23	28 963,45	0,00	26 252,40
GABRIAC		0,00	A-1	15 028,36	6,25	R		3,735	2 051,21	194,71	0,00	128,97
LE CAYROL		0,00	A-1	40 112,08	12,33	F		4,588	2 273,01	1 814,08	0,00	1 287,60
LE NAYRAC 5e TRANCHE		0,00	A-1	151 283,67	18,00	F		1,521	7 274,19	2 312,97	0,00	6,26
MON517842EUR/0518556/001		0,00	A-1	128 278,85	9,08	F		1,473	12 893,84	1 922,56	0,00	452,18
MON529341EUR/0530550/001/1		0,00	A-1	154 051,60	7,17	F		1,958	19 868,90	3 148,54	0,00	245,20
MONTROZIER GRIODAS		0,00	A-1	48 858,03	4,00	F		4,600	11 076,62	2 367,42	0,00	160,82
MONTROZIER GRIODAS RESEAUX ET STATIONS		0,00	A-1	28 994,93	3,00	F		4,660	9 665,00	1 604,39	0,00	3,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC COMTAL LOT ET TRUYERE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMTAL LOT ET TRUYERE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		259 286,48					38 304,07	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 619,84					1 637,40	0,00	0,00	0,00
CAMPUAC		0,00	A-1	1 146,18	1,00	F		0,000	1 146,18	0,00	0,00	0,00
CAMPUAC		0,00	A-1	1 473,66	2,33	F		0,000	491,22	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		256 666,64					36 666,67	0,00	0,00	0,00
AVANCE BG		0,00	A-1	256 666,64	6,92	F		0,000	36 666,67	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 700 023,72					489 209,82	116 936,18	0,00	53 392,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 700 023,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	--------------------------------	---------------------------	----------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	11/12/2017
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	11/12/2017
L	2051 Concessions et droits similaires	2	11/12/2017
L	21532 Réseaux d'assainissement	50	11/12/2017
L	2154 Matériel industriel	5	11/12/2017
L	2155 Outillage industriel	5	11/12/2017
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	10	11/12/2017
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	50	11/12/2017
L	2182 Matériel de transport	7	11/12/2017
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	11/12/2017
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	11/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 187 001,63	I 1 117 388,25
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		566 000,00	565 667,02
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	450 000,00	450 905,75
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	2 000,00	1 637,40
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	114 000,00	113 123,87
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		621 001,63	551 721,23
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	552 000,00	551 721,23
020	Dépenses imprévues	69 001,63	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 117 388,25	2 245 193,46	0,00	3 362 581,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 575 000,00	III 1 123 639,39
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 575 000,00	1 123 639,39
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 574,92	11 483,71
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 427,79	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	4 495,62	4 495,62
28131	Bâtiments	0,00	765,49
28135	Installations générales, agencements, ..	178 457,75	178 457,75
28138	Aménagement Autres constructions	1 147,93	1 147,93
28151	Installations complexes spécialisées	53 217,91	53 217,91
28153	Installations à caractère spécifique	201 043,19	201 428,38
28154	Matériel industriel	1 144,19	1 101,53
28155	Outillage industriel	916,43	414,21
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 707,64	3 707,64
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	763,72	763,72
28173	Constructions (mise à disposition)	53 168,55	51 809,58
28175	Matériel et outillage technique (mad)	610 162,77	610 074,33
28178	Autres immos corporelles (mad)	973,21	973,21
28182	Matériel de transport	3 392,76	3 392,76
28184	Mobilier	59,70	59,70
28188	Autres	345,92	345,92
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	450 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 123 639,39	802 874,60	1 382 084,62	150 000,00	3 458 598,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 362 581,71
Ressources propres disponibles	IV 3 458 598,61
Solde	V = IV – II (3) 96 016,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Eau (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	2 400,00
617	Etudes et recherches	2 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		2 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		2 400,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Eau⁽¹⁾
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	440 341,10
6262	Frais de télécommunications	6 381,55
6231	Annonces et insertions	1 845,41
63513	Autres impôts locaux	2 882,88
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	31 190,02
6168	Autres	8 165,75
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	15 504,25
6062	Produits de traitement	11 672,25
6156	Maintenance	5 108,25
6358	Autres droits	3 001,92
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	222 573,90
61551	Matériel roulant	15 371,37
6132	Locations immobilières	1 053,11
63514	Taxe sur les véhicules de société	399,76
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	916,70
611	Sous-traitance générale	74 072,51
6135	Locations mobilières	150,00
6251	Voyages et déplacements	15,50
6236	Catalogues et imprimés	372,00
61558	Autres biens mobiliers	947,00
6064	Fournitures administratives	45,00
6226	Honoraires	300,00
617	Etudes et recherches	3 722,14
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00
627	Services bancaires et assimilés	754,39
6066	Carburants	24 281,98
6161	Multirisques	7 954,68
6257	Réceptions	652,03
63512	Taxes foncières	22,00
62876	Remboursements de frais au GFP de rattachement	484,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	376 914,72
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	367 635,38
6218	Autre personnel extérieur	9 279,34
014	Atténuations de produits	162 067,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	162 067,00
65	Autres charges de gestion courante	12 059,77
6541	Créances admises en non-valeur	12 058,44
658	Charges diverses de la gestion courante	1,33
66	Charges financières	116 936,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	116 936,18
67	Charges exceptionnelles	21 664,08
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	21 664,08
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 129 982,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 123 639,39
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 123 639,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 123 639,39
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALES DEPENSES		2 253 622,24

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 964 085,61
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 675 031,12
7068	Autres prestations de services	23 988,85
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	156 531,00
70613	Participations pour assainissement collectif	97 500,00
70871	Remboursement de frais par la collectivité de rattachement	11 034,64
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 361,51
7588	Autres	2 361,51
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	4 202,24
778	Autres produits exceptionnels	1 961,77
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	309,80
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	14,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 916,67
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		1 970 649,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections	551 721,23
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	551 721,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		551 721,23
R 002 (5)		413 696,05
TOTAL GENERAL DES RECETTES		2 936 066,64

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	42 162,69
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	251 338,97
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	597 810,82
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	565 667,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		1 456 979,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections	551 721,23
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		551 721,23
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		2 008 700,73

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	730 129,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	25 258,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		755 387,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 123 639,39
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		1 123 639,39
R 001 (4)		1 382 084,62
TOTAL GENERAL DES RECETTES		3 261 111,96

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : RUE D'OUTRE ESTAING				Date de la délibération : 27/03/2017	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96	
458101 Dépenses nouvelles (2)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96	
RECETTES (b)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96	
458201 Financement par le tiers (4)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96	
Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96	

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : HYGIENISATION DES BOUES				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	151 748,02	0,00	0,00	0,00	0,00	151 748,02	
458103 Dépenses nouvelles (2)	151 748,02	0,00	0,00	0,00	0,00	151 748,02	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	151 748,02	0,00	0,00	0,00	0,00	151 748,02	
RECETTES (b)	151 748,02	0,00	0,00	0,00	0,00	151 748,02	
458203 Financement par le tiers (4)	16 857,08	0,00	0,00	0,00	0,00	16 857,08	
458203 Financement par d'autres tiers (4)	134 890,94	0,00	0,00	0,00	0,00	134 890,94	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : HYGIENISATION DES BOUES					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	151 748,02	0,00	0,00	0,00	0,00	151 748,02

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	384,00	0,00	0
17/01/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	300,00	0,00	0
23/01/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	27 666,78	0,00	0
23/01/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	233,19	0,00	0
23/01/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	2 169,60	0,00	0
24/01/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	-8 338,59	0,00	0
07/02/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	384,00	0,00	0
08/02/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	10 299,30	0,00	0
08/02/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	10 299,30	0,00	0
16/02/2023	STEP GAGES	1 550,00	0,00	0
20/02/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	812,38	0,00	0
20/02/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	3 040,08	0,00	0
20/02/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	2 892,24	0,00	0
28/02/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 305,78	0,00	0
07/03/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	894,88	0,00	0
08/03/2023	DEVIS N° 230039026 Remplacement agitateur HS Silo boues	5 932,50	0,00	20
21/03/2023	Réparation et soudure pièce spécifique inox STEP Le Monastère COUBISOU	830,00	0,00	20
29/03/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	139 328,41	0,00	0
29/03/2023	Relevé topo en prévision travaux d'asst ST JULIEN DE RODELLE	6 890,00	0,00	5
03/04/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 081,27	0,00	0
20/04/2023	Remplacement deux groupes de surpression STEP BOZOUS	15 930,00	0,00	20
20/04/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	647,31	0,00	0
25/04/2023	RD 987 CONV201222 COUCHE DE ROULEMENT COMMUNES ESPALION ST COME	3 230,00	0,00	50
02/05/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 090,62	0,00	0
09/05/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	32 813,68	0,00	0
10/05/2023	Facture n° FA01261 du 10/02/2023	10 008,50	0,00	50
10/05/2023	Facture n° FA01261 du 10/02/2023	5 737,00	0,00	50
12/05/2023	STEP GAGES	1 150,00	0,00	0
01/06/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 093,95	0,00	0
06/06/2023	FABRICATION SONDE STEP ENTRAGYUES	315,00	0,00	20
12/06/2023	AAPC pour achat d'un combiné hydrocureur	720,00	0,00	5
20/06/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	49 555,67	0,00	0
30/06/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 075,84	0,00	0
30/06/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	384,00	0,00	0
30/06/2023	MO ASSAINISSEMENT ST JULIEN DE RODELLE	1 934,40	0,00	5
28/07/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 067,68	0,00	0
28/07/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 067,68	0,00	0
05/08/2023	MO ASSAINISSEMENT ST JULIEN DE RODELLE	3 370,00	0,00	5
06/08/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	7 390,00	0,00	0
07/08/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	92 528,61	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/08/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	-25 258,45	0,00	0
25/08/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	13 564,13	0,00	0
04/09/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	-1 067,68	0,00	0
26/09/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	2 434,50	0,00	0
28/09/2023	F 18-144 DU 06/09/2018	60,00	0,00	0
06/10/2023	STEP GAGES	490,00	0,00	0
06/10/2023	STEP GAGES	490,00	0,00	0
10/10/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	805,64	0,00	0
10/10/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	7 370,00	0,00	0
17/10/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	5 527,90	0,00	0
31/10/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 216,28	0,00	0
31/10/2023	STEP GAGES	410,00	0,00	0
23/11/2023	Assainissement village Labro ESPALION	3 850,00	81,28	5
28/11/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	77 342,00	0,00	0
28/11/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	4 341,00	0,00	0
28/11/2023	Tx de mise en place réseaux asst, renouvellement réseaux EP et EU CEYRAC à GABR	5 310,00	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX DE FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG DE CEYRAC	1 721,87	0,00	0
07/12/2023	Travaux Construction STEP GAGES	49 621,50	0,00	0
07/12/2023	Travaux Construction STEP GAGES	1 810,00	0,00	0
07/12/2023	Travaux Construction STEP GAGES	40 816,40	0,00	0
07/12/2023	Travaux Construction STEP GAGES	9 680,00	0,00	0
07/12/2023	Travaux Construction STEP GAGES	1 091,67	0,00	0
07/12/2023	Travaux Construction STEP GAGES	875,94	0,00	0
07/12/2023	Travaux Construction STEP GAGES	39,82	0,00	0
12/12/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	2 098,56	0,00	0
12/12/2023	ACHAT D UN COMBINE HYDROCUREUR	164 340,00	0,00	10
13/12/2023	Lot 1 étude préalable transfère compétence eau potable	1 200,00	12,00	5
13/12/2023	Lot 2 étude préalable transfère compétence Eaux Pluviales	1 200,00	12,00	5
20/12/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	676,98	0,00	0
20/12/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	2 533,40	0,00	0
20/12/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	2 410,20	0,00	0
20/12/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	745,73	0,00	0
27/12/2023	SEBRAZAC ASST COLLECTIF Bourg	-812,38	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		816 000,07	105,28	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	4 954,67
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	1 973 687,36
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 973 687,36
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 019 096,05	2 267 423,20	0,00	2 267 423,20
RECETTES	3 019 096,05	2 939 104,64	0,00	2 939 104,64
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 117 231,62	2 173 040,73	2 245 193,46	4 418 234,19
RECETTES	5 117 231,62	3 411 111,96	802 874,60	4 213 986,56

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 019 096,05	2 267 423,20	0,00	2 267 423,20
RECETTES	3 019 096,05	2 939 104,64	0,00	2 939 104,64
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 117 231,62	2 173 040,73	2 245 193,46	4 418 234,19
RECETTES	5 117 231,62	3 411 111,96	802 874,60	4 213 986,56
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	8 136 327,67	4 440 463,93	2 245 193,46	6 685 657,39
TOTAL AGREGE DES RECETTES	8 136 327,67	6 350 216,60	802 874,60	7 153 091,20

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de membres présents : 31
 Nombre de suffrages exprimés : 37
 VOTES :
 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par (1) Le PRESIDENT,
 A Espalion le 25/03/2024
 (1) Le PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Espalion, le 25/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBESPY Jean-François	
BELIERES-AZEMAR Bernadette	
BENEZET Alexandre	
BESSAOU Magali	
BORGET Myriam	
BOUCHENTOUF Abderrahim	
BOURSINHAC Bernard	
BRIEU Yolande	
BUSSETTI Claudine	
CALMELLY Jean-Luc	
CALVET Pierre	
COSTES Sébastien	
COUSERAN Nathalie	
DOOLAEGHE Wielfried	
DRUON Francine	
ESCALIE Georges	
FARRENQ Laure	
FERAL Marielle	
GAFFARD Laurent	
GARDES Elodie	
GOUMON Thierry	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GRIMAL Simon	
KLEIN-TOURRETTE Sabine	
LACAZE Marina	
LAFON Francine	
LALLE Jean-Michel	
MANDOCE Valérie	
MONTARNAL Jean-Louis	
OLLITRAULT Elisabeth	
PHILOREAU Patrice	
PICARD Eric	
PLAGNARD Pierre	
RAMES Jean-Louis	
RASCALOU Benoit	
RAYNALDY Jean-Louis	
SABLE Michel	
SCHEUER Bernard	
SEPTFONDS Guillaume	
TAQUET-LACAN Sylvie	
VALERY Bernard	

Certifié exécutoire par (1) Le **PRESIDENT**, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.